



Association
Québécoise
de psychiatrie
de l'enfant et
de l'adolescent

Formulaire d'adhésion

Date : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse professionnelle : _____

Adresse personnelle : _____
(si vous désirez que ce soit l'adresse
de correspondance) _____

N° de téléphone au travail : _____

Autre n° de téléphone (optionnel) : _____

Adresse électronique : _____

Type de membre :	Membre actif	(75\$/an)	<input type="checkbox"/>
	Membre associé	(50\$/an)	<input type="checkbox"/>
	Membre résident	(20\$/an)	<input type="checkbox"/>
	Membre professionnel	(20\$/an)	<input type="checkbox"/>
	Membre bienfaiteur		<input type="checkbox"/>



Association
Québécoise
de psychiatrie
de l'enfant et
de l'adolescent

Votre pratique se situe à quel endroit (hôpital, bureau privé) : _____

Quelle clientèle rencontrez-vous le plus souvent? (âge, problématique...) : _____

Nombre d'années de pratique : _____

Êtes-vous membre de l'Académie canadienne de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent ? OUI
NON

Seriez-vous intéressé à agir à titre d'expert sur un sujet en particulier OUI NON

Si oui, indiquez lequel : _____

Suggestions de formations, besoins que vous avez ou démarches que vous souhaitez voir entreprises par l'AQPEA

Si vous souhaitez payer par chèque, merci de bien vouloir nous faire parvenir votre formulaire d'adhésion et votre chèque au nom de l'AQPEA à l'adresse suivante :

Association québécoise de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
CP 54010 BP Marie de l'incarnation
Québec QC G1N 4P0



Association
Québécoise
de psychiatrie
de l'enfant et
de l'adolescent

Note explicative concernant la définition des membres :

Membre actif : le membre actif est un pédopsychiatre reconnu selon la certification du Collège Royal ou un psychiatre oeuvrant auprès de la clientèle des moins de 18 ans dans la province de Québec.

Membre associé : le membre associé est un médecin oeuvrant en santé mentale auprès de la clientèle des moins de 18 ans dans la province du Québec.

Membre professionnel : le membre professionnel est un professionnel oeuvrant en santé mentale auprès de la clientèle des moins de 18 ans dans la province de Québec.

Membre résident : le membre résident est un médecin légalement qualifié qui est inscrit dans un programme de formation en psychiatrie ou en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent accrédité par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.

Membre bienfaiteur : le titre de membre bienfaiteur est décerné à toute personne ou représentant d'organisme public ou privé qui apporte sa généreuse contribution à l'Association par son travail bénévole ou par une aide matérielle ou financière.